**17ème RALLYE ORTHEZ-BEARN**

**4, 5 et 6 août 2017**

**Conditions d’accréditation**

Le comite d’organisation du 17ème RALLYE ORTHEZ-BEARN sera heureux de vous accueillir que vous soyez journalistes, photographes, reporters, représentant les médias nationaux ou régionaux.

Suite au développement médiatique que permet le web, beaucoup de reporters ou photographes seront présents.

Toutes ces personnes seront les bienvenus.

Toutefois, dans le but d’optimiser l’organisation et d’éviter les risques d’accident nous vous demanderons de respecter les règles de l’organisation.

Dans le cadre du championnat de France des rallyes tout terrain, il est demandé aux photographes et aux videastes de prendre connaissance des conditions suivantes :

**Accréditations**

Conditions d’obtention :

- **Etre titulaire d’une carte de presse professionnelle et/ou laissez passer média FFSA 2017**

ou **justifier l’exercice d’une activité professionnelle** (hors presse : numéro de siret, assurance, document officiel…),

- **Justifier d’une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable média pour couvrir l’évènement.**

**Image**

en échange de l’accréditation fournie par l’organisation, ce dernier se verra remettre une copie de votre production (photos et /ou vidéos) sans participation financière.

**Décharge de responsabilité**

Pour toute demande d’accréditation il vous est demandé de remplir le document de décharge de responsabilité des organisateurs jointe.

**Identification**

Un badge  « **média** » vous sera remis avec une **plaque rallye**. Une chasuble identifiée « presse » aux normes RTS FFSA vous sera obligatoirement demandée pour effectuer votre fonction. Nous mettons à disposition des chasubles moyennant un **chèque de caution de 50€**.

Les forces de l’ordre ainsi que les officiels de l’épreuve sont informés de ces conditions obligatoires. Toutes personnes n’ayant pas de chasuble et de badge se verra mise en demeure de respecter les règles de sécurité éditées par la FFSA depuis 2013.

**Conscient du travail important que vous effectuez pour la promotion des rallyes, ces directives ne sont pas prises pour restreindre le cadre de votre travail, mais pour que le rallye se déroule le mieux possible dans l’intérêt de tous.**

**Toute demande d’accréditation doit parvenir au plus tard le jeudi 3 août 2017**. Au-delà de cette date, celle-ci ne pourra être acceptée. Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés (copies) et **respecter scrupuleusement les règles de sécurité et les consignes lors de** **l’événement**. Le comité d’organisation et le service presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

**Le responsable Médias :**

**Jacques DUMONT**

**tel : 06 86 04 25 57**

**Mail :** [**jacques.dumont0048@orange.fr**](mailto:jacques.dumont0048@orange.fr)